

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE,
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2003

FICHE SIGNALITIQUE DU PROJET

- 1. INTITULE :** Projet d'Appui à la Mise en œuvre des plans d'investissement prioritaire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté
- 2. ZONE D'INTERVENTION :** Les communautés rurales de Niamane Ouonck dans le département de Bignona
- 3. SECTEUR D'INTERVENTION :** Développement Social
- 4. ACTIONS PRIORITAIRES DU DSRP :**
 - Accès aux services sociaux de base ;
 - Amélioration des revenus et création d'emplois en milieu rural ;
- 5. OBJECTIFS :**
 - Améliorer les conditions et le cadre de vie des populations rurales par la réalisation d'infrastructures socio-économiques ;
 - Promouvoir l'émergence et le développement d'activités génératrices de revenus ;
 - Alléger les travaux des femmes et freiner l'exode rural.
- 6. RESULTATS ATTENDUS :**
 - Près de 285 emplois créés ;
 - Des équipements agricoles, de pêche et d'allègement des travaux de la femmes acquis ;
 - Des revenus distribués ;
 - Des infrastructures hydrauliques : 16 puits
 - 1 digue anti-sel réalisés

7. DESCRIPTION SOMMAIRE :

Le présent projet se situe dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du plan national de lutte contre la pauvreté de l'Etat du Sénégal (PNLP).

En réalité avec l'appui financier du PNUD, l'Etat du Sénégal a entrepris au niveau des localités que nous avons ciblés une démarche de planification participative locale qui s'est traduite par l'élaboration de plans d'investissement prioritaire.

Dans le souci d'opérationnaliser ces plans et de répondre efficacement à la demande des populations rurales, le financement de ce projet est sollicité.

Les investissements prioritaires identifiés sont composés essentiellement de petits projets productifs devant permettre aux populations pauvres organisées dans des Groupements mixtes et féminins de mener des activités lucratives et d'accroître leur niveau de revenus.

8. **NIVEAU DE PREPARATION** : Le document de projet est disponible ; les populations bénéficiaires et les collectivités locales sont disposées à apporter leur contribution

9. **COUT ESTIMATIF** : 102 Millions de F CFA F CFA

FICHE DE COURRIER

Référence : 0928 Origine : Le Ministre Haut Commissaire	N° 11708 Arrivée le : Date :
Objet : Désignation d'un point focal Instructions : CSO/PLCP Proposition point focal	VISA : Ventilation Urgent M'en parler Exploitation X Suite à donner X Information Diffusion Accord
Exécution : Date : Destinataire :	RCL :

MINISTERE DE LA FAMILLE,
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL
DES PROJETS ET PROGRAMMES DE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

FICHE DE COURRIER

Référence : n° 11708 du 14/10/04 Origine : MFSSN	N° 392 Arrivée le : 15/10/04
Objet : Lettre n° 0928 du 14/10/04 MHC DH Désignation point focal Cérémonie lauréat le 25/10/04 au Nouvel Instructions : C.N.	VISA : Ventilation Urgent M'en parler Exploitation Suite à donner Information Diffusion Accord
Destinataire : Date :	Par de v.

Présidence de la République

*Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
et à la Promotion de la Paix*

Le Ministre Haut Commissaire

Dakar, le

Objet : Désignation d'un point focal

Madame la Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter, la nomination d'un point focal pour représenter votre Département dans le Comité National de suivi de la Table Ronde Thématique sur la « Pauvreté perçue comme une violation des Droits Humains ».

La cérémonie de lancement dudit Comité sera organisée par le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme et à la Promotion de la Paix, en partenariat avec la Direction des Sciences Sociales et Humaines de l'UNESCO Paris, et l'Unité Régionale pour les Sciences Sociales et Humaines de Dakar, le Lundi 25 Octobre 2004 à 10 heures précises dans les salons de l'Hôtel Novotel de Dakar.

Elle sera précédée de trois (3) journées de réflexion pour échanger des expériences et recueillir des avis, et des suggestions des Experts pour l'opérationnalisation du concept à travers les stratégies et programmes de lutte contre la pauvreté.

L'objectif de l'UNESCO est d'intégrer de toute urgence, la dynamique fonctionnelle des Droits Humains dans les politiques de développement.

A cet effet, le Sénégal, le Mali et le Niger sont actuellement retenus comme pays pilotes, pour la clarification du concept et sa mise en oeuvre.

Nous pensons pouvoir compter sur votre disponibilité pour renforcer les Capacités du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, et pour rendre visible la vision du Président WADE, en matière de droit au développement.

Veillez croire, **Madame la Ministre**, à l'assurance de mes sentiments de parfaite considération.

Maître Mame Bassine B. NIANG

Madame Aïda MBODJ
Ministre de la Famille, du Développement
Social et de la Solidarité Nationale
Bulding Administratif

DAKAR

